

DÉNOMINATION D'AVENUE

à Plainpalais.

Du 19 mai 1931

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'intérieur et de l'agriculture et des travaux publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil municipal de la commune de Plainpalais en date du 28 avril 1931 ci-après;

Vu le développement du quartier de Champel et l'extension des artères;

Vu le préavis favorable de la Commission des travaux;

Sur la proposition du Conseil administratif;

Le Conseil municipal;

Arrête:

De donner le nom d'*avenue Bertrand* au chemin actuel allant de la route de Florissant au Plateau de Champel.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Eugène MULLER.

DÉNOMINATION D'AVENUE à Plainpalais.

Du 19 mai 1931

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'intérieur et de l'agriculture et des travaux publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil municipal de la commune de Plainpalais en date du 28 avril 1931 ci-après;
Vu le développement du quartier de Champel et l'extension des artères;

Vu le préavis favorable de la Commission des travaux;
Sur la proposition du Conseil administratif;
Le Conseil municipal;

Arrête:

De donner le nom d'*avenue Bertrand* au chemin actuel allant de la route de Florissant au Plateau de Champel.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Eugène MULLER.

DÉNOMINATION D'AVENUE à Plainpalais.

Du 19 mai 1931

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'intérieur et de l'agriculture et des travaux publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil municipal de la commune de Plainpalais en date du 28 avril 1931 ci-après;
Vu le développement du quartier de Champel et l'extension des artères;

Vu le préavis favorable de la Commission des travaux;
Sur la proposition du Conseil administratif;
Le Conseil municipal;

ARRÊTE:

De donner le nom d'*avenue de Contamines* au chemin en création allant de la route de Florissant à l'avenue de Champel.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Eugène MULLER.

AUTORISATION

accordée à M. W. Blanc pour la construction d'une terrasse-passage au bord du lac.

Du 22 mai 1931

LE CONSEIL D'ETAT,

Vu la requête en date du 23 mars 1931, complétée le 30 mars, de M. C. Lazzarini, entrepreneur, au nom de M. W. Blanc, pour la construction d'une terrasse-passage au bord du lac, au-devant de la parcelle N° 4912 D. de la commune de Collonge-Bellerive, à la Belotte;

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat en date du 10 avril 1931;
Vu le préavis favorable de la Mairie de la commune de Collonge-Bellerive en date du 15 mai 1931;

Vu la lettre de la Direction des douanes du VI^{me} arrondissement en date du 4 mai 1931;